



RÉPUBLIQUE DU CONGO



MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
ET DU BASSIN DU CONGO

JOURNEE INTERNATIONALE DES ZONES HUMIDES

**Thème : « Protéger les zones humides pour notre
avenir commun »**

**DECLARATION DU GOUVERNEMENT LUE PAR
MADAME ARLETTE SOUDAN -NONAULT,
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT, DU
DEVELOPPEMENT DURABLE ET DU BASSIN DU
CONGO,
SECRETAIRE EXECUTIVE DE LA COMMISSION
CLIMAT DU BASSIN DU CONGO**

Brazzaville, le 31 janvier 2025

Mesdames et Messieurs ;

Chers Compatriotes,

Le 2 février de chaque année, la Communauté Internationale célèbre la journée internationale sur les zones humides. Cette année, le thème choisi est : « **Protéger les zones humides pour notre avenir commun** ». Ce thème souligne l'urgence de prendre des mesures audacieuses pour protéger ces habitats naturels, afin d'assurer le bien-être de tous et de veiller à ce que les générations futures puissent continuer à bénéficier des inestimables services écosystémiques que les zones humides ont à offrir.

C'est à Ramsar, en Iran, qu'a été signé et adopté en 1971 le tout premier accord multilatéral moderne sur l'environnement, encore appelé « Convention sur les zones humides ». Actuellement, cette Convention compte 172 Parties contractantes l'ayant ratifié dont la République du Congo, chacun de ces pays s'étant engagé à assurer la conservation et l'utilisation rationnelle des zones humides sur son territoire.

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

Les zones humides sont des écosystèmes précieux qui regorgent de vie et offrent une immense valeur ainsi que de multiples services à l'ensemble de la société. C'est grâce à elles que notre existence sur Terre est garantie. Très riches en biodiversité et fortement liées les unes aux autres, elles couvrent plus de 12 millions de kilomètres carrés dans le monde, soit près de 6 % de la surface terrestre et abritent 40 % de toutes les espèces végétales et animales connues incluant de nombreuses espèces menacées qui ne peuvent survivre que dans des habitats humides particuliers, et nulle part ailleurs. Elles offrent des connexions hydrauliques avec les zones agricoles, industrielles et urbaines, tout en participant à l'atténuation des effets du changement climatique en absorbant le dioxyde de carbone de l'atmosphère et en le stockant dans leur sol et leur biomasse. Tel est le cas des mangroves qui séquestrent le carbone jusqu'à 55 fois plus vite que les forêts tropicales humides. Les tourbières, qui ne couvrent que 3% de la surface de la planète, captent quant à elles 30% de l'ensemble du carbone terrestre, soit deux fois plus que les forêts mondiales.

Les habitats humides stockent l'eau pendant les inondations et préservent les eaux de surface pendant les sécheresses. L'eau propre, la nourriture et les autres services fournis par ces milieux sains aident les communautés à faire face aux conséquences immédiates des catastrophes naturelles et favorisent leur

rétablissement durable à long terme. Ce sont également des écosystèmes très productifs et de grande valeur économique qui sont à la base d'un avenir économique durable, en améliorant la productivité agricole, en soutenant la pêche et en offrant des possibilités d'écotourisme. Les rivières et les voies navigables continentales jouent un rôle essentiel dans le transport des marchandises et des personnes dans de nombreuses régions du monde et en République du Congo en particulier. L'interrelation entre les zones humides et les moyens de subsistance des populations riveraines, est ainsi l'une des données importantes d'un développement inclusif et équilibré.

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

Les zones humides mondiales ont perdu 35% de leur surface depuis 1970, soit un rythme 3 fois supérieur à celui de la déforestation. C'est dire si ces écosystèmes sont vulnérables à divers types de pollutions et si le changement climatique, qui affecte considérablement les zones humides, est une question qui doit interpeler l'ensemble des parties prenantes. De même, la réduction des zones humides aggrave en retour les conséquences du changement climatique, car ces écosystèmes fournissent des services essentiels qui atténuent les effets de ce changement. Lorsqu'elles sont drainées, draguées et dégradées, elles peuvent émettre d'importantes quantités de gaz à effet de serre dans l'atmosphère.

Et lorsque les zones humides se dégradent, les personnes qui en dépendent directement pour leur existence, souvent pauvres, sont plongées dans une précarité encore plus grande. C'est là une préoccupation majeure de nombreux gouvernements, en particulier ceux des pays en développement comme le nôtre.

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

La République du Congo, notre pays, recèle de nombreuses zones humides qu'il convient de protéger, depuis les mangroves de la côte Atlantique jusqu'aux lacs et aux fleuves qui parsèment et irriguent notre territoire. Elle recèle surtout ce véritable trésor de biodiversité humide et cet inestimable puits de carbone que sont les tourbières de la Cuvette Centrale, dont la valeur a tant de fois été relevée et magnifiée, de sommet en sommet, par Son Excellence le Président **Denis SASSOU N'GUESSO**, Président de la Commission Climat du Bassin du Congo et premier écologiste de notre nation. Avec ses 150.000 Kilomètres carrés de superficie stockant 30 milliards de tonnes de carbone, soit l'équivalent de 3 années d'émissions mondiales de combustible fossile, il s'agit, on ne le répétera jamais assez, de la plus grande tourbière tropicale au monde.

C'est pourquoi nous devons, autant que possible, empêcher la conversion et le drainage des tourbières intactes et restaurer, d'ici à 2030, la moitié de celles qui ont été dégradées. Permettre aux gens de vivre décemment et garantir que les zones humides fourniront toujours de l'eau potable, de la biodiversité, de la nourriture et de nombreux autres avantages ne constituent pas des objectifs contradictoires. D'ailleurs, les Objectifs de développement durable des Nations Unies soulignent que la réduction de la pauvreté passe par la protection et la restauration des écosystèmes tels que les zones humides. Aujourd'hui, des emplois verts à la fois nouveaux et innovants sont créés dans le cadre des projets relatifs aux zones humides, lesquelles ont vocation à devenir des bassins prometteurs pour les métiers écologiques de demain.

Mesdames et Messieurs,

Chers Compatriotes,

Les zones humides tiennent un rôle pivot dans l'atténuation des effets du changement climatique, le maintien de la biodiversité mais aussi l'équilibre social et économique des populations qui y vivent et en vivent.

Si les océans et les forêts sont souvent comparés aux poumons de la planète, les zones humides, qui filtrent l'eau et régulent le débit des fleuves et des rivières, en sont en quelque sorte les reins.

Leur santé détermine la nôtre et leur avenir sera aussi le nôtre.

Vive le Congo vert, durable et résilient.

Je vous remercie.

Arlette SOUDAN-NONAUT. -